



**STAGE FEDERAL
INITIAL MF1
TALENCE 2022
(Bordeaux)**



Ce stage est ouvert, dans les conditions prévues par le Manuel du moniteur FSGT, à tous les plongeurs licenciés FSGT engagés dans la formation MF1.
Le programme pédagogique est défini par la commission formation. Il est dispensé par des cadres MF2 FSGT.

Le stage se déroulera à TALENCE les 23 et 24 juillet 2022

Chaque stagiaire se doit de participer à l'intégralité du stage.

RENDEZ-VOUS

Le 23 juillet à 9h30

Le Nautille
Res jean MONET – 11 rue rémi belleau 33400 TALENCE
06 12 48 99 35

HORAIRES :

Samedi : 9h30 18h30

Dimanche : 9h30 18h30

TARIF

Stagiaire MF1 (2 jours) : 100 €

Ce tarif comprend 2 repas (samedi et dimanche midi), les séances de formation pédagogiques, les frais de jury.

**POUR TOUTES QUESTIONS SUR CE DOSSIER ET L'ORGANISATION,
VOUS POUVEZ TELEPHONER A :**
Sabri BERTUCAT – 06 80 68 27 49 – s.bertucat@reso-elec.com
François JESTIN – 06 12 48 99 35 – fjestin@modulonet.fr

FORMATEURS

Responsable :

Sabri BERTUCAT - C2P - MF2 FSGT

François JESTIN - Le Nautille - MF2 FSGT

HEBERGEMENT

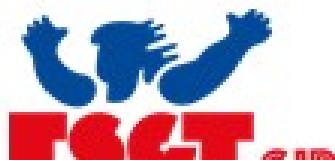
L'hébergement n'est pas prévu mais des solutions seront proposées à ceux qui le souhaitent.

MODALITES D'INSCRIPTION.

Avant le 1^{ER} juillet : retour du bulletin d'inscription et un chèque d'arrhes de 50 € (à l'ordre de comité gironde FSGT).

1er jour du stage : versement du solde et présentation des documents originaux :

- Licence FSGT.
- Brevet PA60.
- Brevet d'Aspirant Fédéral (E2).
- Certificat médical.
- PSC1 ou équivalent.
- CAFSAN ou équivalent.



**BULLETIN D'INSCRIPTION
INITIAL MF1
TALENCE 2022
(BORDEAUX)**



A RETOURNER AVANT LE 1/07/2022
François JESTIN
28 RUE GUTENBERG – 33400 TALENCE

NOM :

Prénom :

N° de la licence :

Club :

Adresse :

☎ (Portable) :

e.mail :

Nom du tuteur :

Je désire être hébergé lors du stage : OUI / NON

Si oui, prendre contact avec François JESTIN : fjestin@modulonet.fr

☞ J'autorise la prise, la diffusion et la publication de photos me représentant à l'occasion de ce stage.
Dans le cas contraire ou en cas de changement d'avis, j'informerai par courrier la FSGT.

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »:

DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AVEC VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION.

Un chèque d'arrhes de 50 € à l'ordre FSGT : Chèque non mis à l'encaissement, sauf annulation sans motif réel et sérieux.